

Chômage : un dispositif de lutte pour les jeunes et les seniors

l'essentielle

Signature d'un contrat de génération à l'initiative de l'entreprise limouxine, La Cavale vient d'être saluée par le préfet de l'Aude, Louis Le Franc.



La signature a eu lieu en sous-préfecture, en présence d'une Sylvie Siffermann, ravie de prendre part au dispositif.

Mathieu Ruffié était en stage à La Cavale, coopérative agricole des viticulteurs et agriculteurs de Limoux et ses environs. Il aurait pu être embauché en contrat à durée déterminée (le fameux CDD)... mais non ! L'entreprise et son directeur Christophe Bonnemort ont préféré signer avec lui ce que l'on appelle un contrat de génération. Dans le détail : La Cavale vient d'embaucher Mathieu, 22 ans, en contrat de professionnalisation de technicien — qui se transformera dès septembre en un contrat à durée indéterminée (CDI) — tout en maintenant dans l'emploi un ouvrier qualifié, Jean-Jacques Delpoux, 57 ans. Titulaire d'un BTS agronomie et d'une licence biologie, Mathieu poursuit actuellement ses études, il prépare une licence conseil en système de culture agro-écologique deux jours par semaine à Toulouse, et apprend également sur le terrain, les trois jours restants, avec les

salariés de l'entreprise limouxine. Il augmente ainsi ses compétences de façon progressive tandis que le senior est valorisé et investi d'une mission : transmettre son expérience. Le dispositif permet donc l'intégration durable du jeune dans l'emploi et favorise le maintien de l'ancien dans l'entreprise, il lutte contre les différentes formes de chômage. À noter que l'opportunité est rendue possible par

l'État. En effet : le contrat de génération permet aux entreprises de moins de 300 salariés de bénéficier d'une aide financière de l'État de 4 000 € par an pendant trois ans dès lors qu'elle embauche un salarié de moins de 26 ans tout en conservant un salarié de 57 ans et plus. Christophe Bonnemort commente le système : « On peut prendre le temps de la formation et tenir financièrement ». Sylvie Siffer-

mann, sous-préfète de Limoux, organisait hier, avec un plaisir non dissimulé, la signature du contrat. Louis Lefranc, le préfet, était tout aussi réjoui à l'idée de cet accompagnement qui permet « à des jeunes qui veulent bosser d'avoir leur chance », il saluait l'initiative de La Cavale. À savoir qu'aujourd'hui, dans l'Aude, 69 contrats de génération ont été signés.